



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 4 mars 2014

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **238 contrôles routiers du 24 février au 2 mars 2014 : 492 infractions**

Entre le lundi 24 février et le dimanche 2 mars 2014, les forces de l'ordre ont mis en place 238 contrôles routiers qui ont permis de relever 492 infractions sur les routes ardéchoises.

257 excès de vitesse ont été constatés ainsi que 27 alcoolémies.

16 permis de conduire ont été retirés et 55 véhicules ont été immobilisés lors de ces contrôles.

---

#### **CONTACTS PRESSE :**

Préfecture de l'Ardèche :  
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle  
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09  
Mèl. : [pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)